



## Quelques problèmes relevés dans les éditions CUF du *Corpus Caesarianum*

Je signale dans ce billet deux erreurs rencontrées dans les éditions du *Bellum Alexandrinum* et du *Bellum Africum*, publiées en 1954 et en 1949 dans la Collection des Universités de France. Elles ont été repérées dans leur tirage le plus récent (2002). J'en profite pour esquisser des pistes de réflexion au sujet de problèmes de fond posés par ces deux éditions de textes du corpus césarien.

### 1) Une étourderie dans la traduction du *Bellum Alexandrinum* :

La première erreur se trouve dans la traduction de *BAlex* 53, 5 par Jean Andrieu :

« (...) César avait accordé à Longinus la trentième et la vingt-deuxième légion levées peu de mois avant en Italie » (Pseudo-César, *Guerre d'Alexandrie*, page 52).

Tandis que la traduction cite la XXII<sup>e</sup> légion, l'ensemble des manuscrits, le texte latin établi par Jean Andrieu (similaire à celui de l'ensemble des éditeurs scientifiques du *Bellum Alexandrinum* sur ce point) et le contexte historique indiquent clairement qu'il est question de la XXI<sup>e</sup> légion :

prouincia consenserat in odio Cassii : nam legionem  
XXX et XXI paucis mensibus in Italia scriptas  
Caesar attribuerat Longino ; quinta legio nuper  
ibi erat confecta.

Pseudo-César, *Guerre d'Alexandrie*, éd. J. Andrieu, Paris, Les Belles Lettres, 1954 (2002), p. 52.

Il est dommage que les tirages ultérieurs de la *Guerre d'Alexandrie* n'aient pas été mis à profit pour rectifier cette maladresse du traducteur, certainement remarquée par beaucoup.

### 2) Une coquille dans l'apparat critique du *Bellum Africum* :

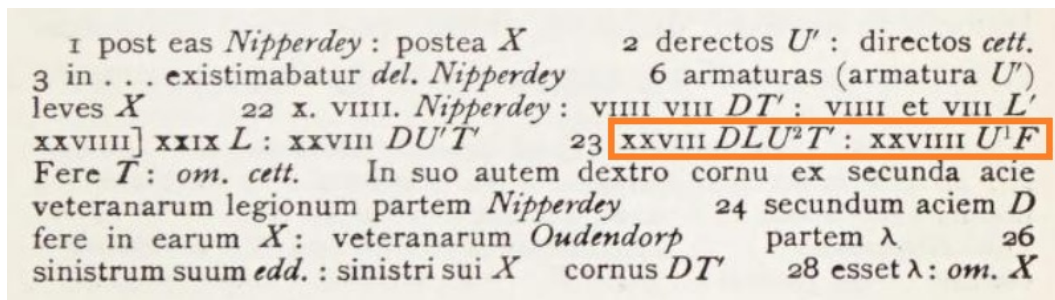
La seconde erreur figure dans l'apparat critique établi par Alphonse Bouvet pour *BAfr* 60, 1 :

LX. <sup>1</sup> ordiar et ad dextrum perueniam <sup>2</sup>, UR : ordiar ad dextrum  
et perueniam M ordiar et perueniam <sup>1</sup> ordinaret perueniam TV  
ordinaret N || X et VIII Nipperdey : IX et VIII MUR VIII VIII SN,  
TV || XXV Nipperdey : XXX codd. || XXVIII SN, UR, TV : XXIX  
M || XXVIII R : XXVIII SN, M, TV **XXVII U** || 2 ipso ... dextro  
cornu ego : ipsum ... dextrum cornu SN, MUR, V Klotz fere ipsum  
... dextrum cornum T.

Pseudo-César, *Guerre d'Afrique*, éd. A. Bouvet, J.-C. Richard, Paris, Les Belles Lettres, 1997<sup>2</sup> (2002), p. 56.

En effectuant un travail de vérification, j'ai constaté que la leçon « XXVII » indiquée par Bouvet pour le manuscrit *U* était erronée. En réalité c'est la XXIX<sup>e</sup> légion qui était initialement indiquée sur ce manuscrit et une seconde main a cru bon — à tort<sup>1</sup> — de rectifier « XXVIII » en « XXVIII ».

L'erreur de Bouvet peut être corrigée en se reportant à l'édition établie en 1901 par René du Pontet (numérisation ci-dessous) ou à celle d'Alfred Klotz, publiée en 1927 dans la *Bibliotheca Teubneriana*. Pour qu'il corresponde aux leçons transmises par les manuscrits, il aurait fallu que l'apparat critique de l'édition CUF indique : « XXVIII *U*<sup>1</sup>*R* : XXVIII *SN, M, U*<sup>2</sup>, *TV* ».



C. Ivli Caesaris Commentariorvm, pars posterior, Libri III De Bello Civili cum libris incertorum avctorvm De Bello Alexandrino Africo Hispaniensi, éd. R. du Pontet, Oxford, Clarendon Press, 1901 (1962).

### 3) Quelques problèmes de fond :

Au-delà de ces petites erreurs formelles, l'édition de ces deux textes soulève des problèmes de fond, qui mériteraient de faire l'objet de développements ultérieurs.

Il y a par exemple, chez Jean Andrieu, le parti-pris de considérer la *legio uernacula* comme une légion composée de pérégrins espagnols. Cela s'explique par le fait que l'on a longtemps cru à l'existence, au cours de la période tardo-républicaine, d'une catégorie de légions irrégulières dont les soldats n'étaient pas des citoyens romains. Ces unités étaient qualifiées de « légions vernaculaires » (*legiones vernaculae*) par les tenants de cette thèse, par opposition aux légions régulières, qu'ils présentaient alors comme des *iustae legiones* (expression que je soupçonne d'avoir été forgée pour l'occasion).

Cette thèse a rencontré beaucoup de succès à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais elle a fini par être abandonnée au début des années 1970<sup>2</sup>.

Compte tenu du contexte dans lequel il a établi son édition critique du *Bellum Alexandrinum*, il n'est pas étonnant qu'Andrieu ait choisi de traduire « uernacula » par « indigène ». L'adjectif n'est pas complètement faux, mais il comporte une connotation particulière, liée à la conviction du traducteur de ne pas avoir affaire à une légion véritablement romaine. Dans la mesure où il est désormais largement admis que la *legio uernacula* était composée de citoyens romains installés

1 Cette correction pose problème car elle fait apparaître deux fois la XXVIII<sup>e</sup> légion dans l'ordre de bataille césarien, ce qui est impossible. Le même souci est également présent dans les manuscrits *S, N, T* et *V*. Les seules leçons plausibles sont celles du manuscrit *M*, qui mentionne d'abord la XXIX<sup>e</sup> puis la XXVIII<sup>e</sup>, et celles des manuscrits *U* (avant sa correction par une seconde main) et *R*, qui citent la XXVIII<sup>e</sup> puis la XXIX<sup>e</sup>.

2 Pour une mise au point sur les « légions vernaculaires », voir Gérardin B., *La légion des Alouettes*, Besançon, 2009, p. 43-47, 79-87 et 107-108. Consultable en ligne par ici : <http://www.legions-romaines.fr/blog/alaudae/>

dans la péninsule ibérique<sup>3</sup>, la notice, la traduction et les notes de bas de page de l'édition CUF du *Bellum Alexandrinum* mériteraient d'être révisées en ce sens<sup>4</sup>.

L'un des problèmes soulevés par l'édition du *Bellum Africum* (il y en a sans doute d'autres) porte sur la question des légions mentionnées par l'auteur anonyme. Le texte latin établi en 1949 par Alphonse Bouvet souffre en effet des mêmes travers que toutes les éditions de ce texte depuis celle publiée en 1847 par Karl Nipperdey, à savoir des modifications totalement injustifiées du texte latin. En l'absence d'argument valable, il me semble en effet inadmissible de modifier le texte quand sept manuscrits — dont Karl Nipperdey ne connaissait que quatre — sur les sept qui nous sont parvenus donnent la même leçon.

Le cas le plus flagrant est celui de la XXX<sup>e</sup> légion, qui est devenue arbitrairement la XXV<sup>e</sup> dans toutes les éditions du *Bellum Africum* et la plupart des travaux d'historiens, sans qu'aucun argument recevable n'ait jamais été produit à l'appui de cette émendation<sup>5</sup>.

cata : ut ab sinistro eius cornu ordiar et ad dextrum perueniam, habuit legionem X et VIII in sinistro cornu, **XXV**, XXVIII, XIII, XIV, XXVIII, XXVI in media acie. <sup>2</sup>Ipsa autem dextro

LIX. **2** media S, MUR, TV : om. N || in ... existimabatur del. Nipperdey || **3** armaturas SN, M, TV : armatura UR || substituerat MUR : substituere SN, T posuit V || **4** alt. cornu SN, M, TV : cornum UR || oppido N, MUR, TV : opposito S.

LX. **1** ordiar et ad dextrum perueniam S<sup>2</sup>, UR : ordiar ad dextrum et perueniam M ordiar et perueniam S<sup>1</sup> ordinaret perueniam TV ordinaret N || X et VIII Nipperdey : IX et VIII MUR VIII VIII SN, TV || **XXV** Nipperdey : XXX codd. || XXVIII SN, UR, TV : XXIX M || XXVIII R : XXVIII SN, M, TV XXVII U || **2** ipso ... dextro cornu ego : ipsum ... dextrum cornu SN, MUR, V Klotz fere ipsum ... dextrum cornum T.

Pseudo-César, *Guerre d'Afrique*, éd. A. Bouvet, J.-C. Richard, Paris, Les Belles Lettres, 1997<sup>2</sup> (2002), p. 56.

- 3 Les travaux déterminants sont ceux d'E. Gabba (« Aspetti della lotta di Sesto Pompeo in Spagna », dans *Esercito e società nella tarda repubblica romana*, Florence, 1973, p. 475-480), J.M. Roldán Hervás (« Legio vernacula, ¿Iusta legio? », dans *Ejercito y sociedad en la España Romana*, Grenade, 1989, p. 203-223) et Fr. Cadiou (*Hibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Madrid, 2008, p. 612-627). Cf. Gérardin B., *op. cit.*, p. 43-47. Contra : Fear A.T., « The Vernacular Legion of Hispania Ulterior », dans *Latomus*, 50-4, 1991, p. 809-821 ; idem, *Rome and Baetica: Urbanization in Southern Spain, c.50 BC-AD 150*, Oxford, 1996, p. 51-54.
- 4 Une nouvelle édition du *Bellum Alexandrinum* permettrait en outre de prendre en compte l'important renouveau historiographique sur cette question. Je pense notamment à l'ouvrage de J.F. Gaertner et B.C. Hausburg : *Caesar and the Bellum Alexandrinum: An Analysis of Style, Narrative Technique, and the Reception of Greek Historiography*, Göttingen, 2013.
- 5 L'émendation de « XXX » en « XXV » malgré l'unanimité des manuscrits a notamment été critiquée par A. von Domaszewski, P. Groebe, S. Gsell, H.M.D. Parker et L. Keppie. Pour une synthèse sur le sujet, voir Gérardin B., *op. cit.*, p. 91-95 (avec toutes les références p. 92, n. 283).

### **Éditions de textes consultées :**

Pseudo-César, *Guerre d'Alexandrie*, texte établi et traduit par J. Andrieu, Paris, Les Belles Lettres, 1954. Troisième tirage : 2002.

Pseudo-César, *Guerre d'Afrique*, texte établi et traduit par A. Bouvet, révision par J.-C. Richard, Paris, Les Belles Lettres, 1997<sup>2</sup> (1949). Deuxième tirage : 2002.

*C. Iulii Caesaris Commentarii cum supplementis A. Hirtii et aliorum. Caesaris Hirtiique fragmenta*, texte établi par K. Nipperdey, Leipzig, 1847.

*C. Ivli Caesaris Commentariorvm, Pars Posterior, Libri III De Bello Civili cvm libris incertorvm avctorvm De Bello Alexandrino Africo Hispaniensi*, texte établi par R. Du Pontet, Oxford, Clarendon Press, 1901. Neuvième tirage : 1961.

*C. Ivli Caesaris Commentarii, vol. III, Commentarii Belli Alexandrini Belli Africi Belli Hispaniensis accedvnt C. Ivli Caesaris et A. Hirti Fragmenta*, texte établi par A. Klotz, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1993<sup>2</sup> (1927).